

TàD

Balade en Provinois

Le transport qui s'adapte à vos besoins



Qu'est-ce-que le TàD ?

Le Transport à la Demande Balade en Provinois complète l'offre de lignes régulières.



Lundi au vendredi
8h30 à 17h30
6 allers-retours



Samedi
9h à 19h30
7 allers-retours



Ouvert à
tout public

Inscription gratuite sur
tad.iledefrance-mobilites.fr



Comment ça fonctionne ?



1. Réservez votre trajet
jusqu'à 1 heure avant le départ
(et de préférence la veille)
sur internet, via l'application
ou par téléphone.



2. Rendez-vous à l'arrêt
le plus proche de chez vous
Le TàD vient vous
chercher.



3. Voyagez sereinement
et soyez déposé au point
d'intérêt choisi.



4. Et inversement !



Ce service est accessible à toutes et à tous.

Les véhicules ne sont pas accessibles aux
Personnes à Mobilité Réduite.



Combien ça coûte ?

La tarification régionale s'applique.



Utilisez vos titres de transport habituels.
Liste des titres acceptés sur
iledefrance-mobilites.fr



La validation de votre titre
vous sera demandée à la
montée dans le véhicule.

